

CATALOGUE DES FORMATIONS



Agir pour l'entreprise

Agir dans l'entreprise



Agir pour le développement syndical

Prendre des fonctions dans le réseau

Développez vos connaissances et gagnez en compétences



Nos vœux pour une année de formation et d'engagement

En ce début d'année, MUTUAL FORMATION adresse ses meilleurs vœux et présente son **nouveau catalogue 2026**.

Cette édition marque une étape importante : notre réseau de formatrices et formateurs s'élargit et se renforce pour répondre à une demande toujours plus forte.

La formation syndicale : un levier incontournable

La formation syndicale est bien plus qu'une étape : c'est un **véritable tremplin** pour exercer un mandat avec assurance et efficacité. Grâce à la diversité des modules proposés, chaque participante et participant peut construire un **parcours progressif**, favorisant une montée en compétences durable et cohérente.

Nos formations ne se limitent pas à la transmission de savoirs : elles créent des espaces d'échanges, de réflexion et de partage, où les pratiques syndicales se nourrissent de l'expérience collective.

Les atouts de MUTUAL FORMATION

Un contenu pédagogique exigeant et de qualité, pensé pour répondre aux réalités du terrain.

Un réseau engagé de formatrices et de formateurs, qui s'investit pleinement pour accompagner chaque stagiaire.

Des échanges de bonnes pratiques, favorisant la solidarité et l'efficacité syndicale.

Une proximité réelle, qui garantit un accompagnement humain et personnalisé.

Une dynamique d'innovation, avec des sessions renouvelées pour anticiper les enjeux de demain.



L'implication de notre réseau

Les formatrices et les formateurs sont au cœur de cette réussite. Leur implication ne se limite pas à l'animation des sessions : elles contribuent à bâtir une **communauté vivante et solidaire**, où chacun et chacune trouve sa place et progresse.

Leur engagement est la garantie que chaque formation devient une expérience enrichissante, porteuse de sens et de résultats concrets.

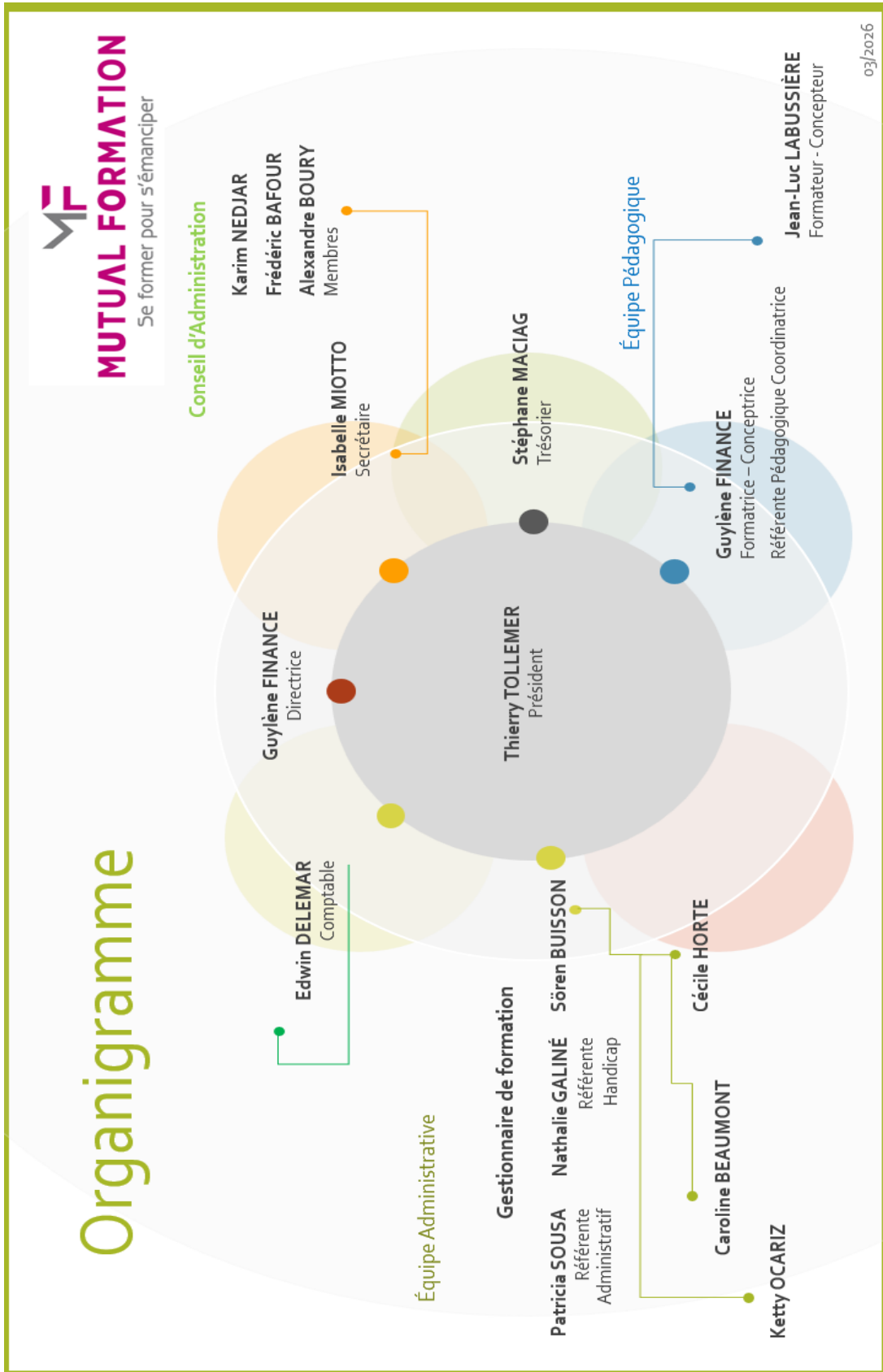
En 2026, engagez-vous dans un parcours de formation avec MUTUAL FORMATION

Nous vous souhaitons une année riche en apprentissages, en rencontres et en réussites collectives.

Bonne lecture et belle découverte de ce nouveau catalogue.

Thierry TOLLEMER, Président

Pour votre accompagnement,



contactez l'équipe de MUTUAL FORMATION

49 avenue Simon Bolivar 75019 PARIS
01 56 41 55 96 - mutualformation@fgmm.cfdt.fr

NOS INTERVENANTS

EXPERTS



Dominique Dumont

NOS AGRÈMENTS



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Agir sur les conditions de travail dans le CSE et la CSSCT

N° agrément
2013122-0034

Déclaré auprès de la DREETS d'Île-de-France

AGRÈMENT DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR RÉALISER DES FORMATIONS RELEVANT DU CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ENVIRONNEMENT ET SYNDICALE (CFESES),
PAR DÉLÉGATION DE L'INSTITUT CONFÉDÉRAL D'ÉTUDES ET DE FORMATION SYNDICALE DE LA CFDT
DÉLÉGATION ICEFS,
ARRÊTÉ
DU 22/12/2023 - JO DU 29/12/2023



Aurelien MARTEL
Valenciennois et du Cambrésis
cfdt-metaux-59-valenciennes@fgmm.cfdt.fr
06 27 82 96 92

Marc BENISTAND
Drôme Ardèche
cfdt-metaux-26@fgmm.cfdt.fr
06 07 22 91 75

Vincent VITRAC
Provence
provence@fgmm.cfdt.fr
06 45 78 33 22

Jimmy LÉBOUCHER
Anjou Vendée
anjou-vendee@fgmm.cfdt.fr
06.84.86.09.11

Julien GUIDOLIN
Aquitaine
aquitaine@fgmm.cfdt.fr
06 86 84 44 26

Édouard RICHARD
SYMEF
symef@fgmm.cfdt.fr
06 60 54 44 30

Frédéric LAMBERT
Ain
01metalcfdt@gmail.com
06 59 02 73 09

Jean-Paul PAROT
Région Limousin
cfdt-metaux-19@fgmm.cfdt.fr
07 68 71 77 50

Raphaël MATHIEU
Cœur Grand Est
coeur-grand-est@fgmm.cfdt.fr
07 86 66 81 02

Isabelle MIOTTO
Auvergne
auvergne@fgmm.cfdt.fr
06 63 35 68 45

Jean-Luc SCANAVIN
Franche-Comté
franche-comte@fgmm.cfdt.fr
06 68 91 28 90

Patrick MERLIAUD
Bourgogne
bourgogne@fgmm.cfdt.fr
06 29 07 54 65

Frédérique TREMOLLIÈRES
Normande
normande@fgmm.cfdt.fr
06 45 01 76 02

Laurent BOURGEOIS
Moselle
cfdt-metaux-57@fgmm.cfdt.fr
06 89 37 35 52

Cédric MOLINA
Languedoc-Roussillon
languedoc-roussillon@fgmm.cfdt.fr
06 64 25 86 22

Albert CAZEAUX
Ardennes
sma.cfdt@wanadoo.fr
07 84 93 33 57

Marc HANNECART
Nord-Pas-de-Calais
nord-pasdecalais@fgmm.cfdt.fr
06 70 49 23 08

Éric RENNESSON
Champagne
eric.rennesson@fgmm.cfdt.fr
06 66 41 42 41

Éric POTARD
Alpes Méditerranée
alpes-mediterranee@fgmm.cfdt.fr
06 78 66 48 67

Christophe MARTINEZ
Finistère
cfdt-metaux-29@fgmm.cfdt.fr
06 49 49 18 30

Cédric REUTER
Sidérurgie nord-lorraine
cfdt-metaux-57-side@fgmm.cfdt.fr
06 40 68 19 84

Laurent VALY
Cœur Bretagne
coeur-bretagne@fgmm.cfdt.fr
06 59 17 05 69

Olivier COMET
Hautes-Pyrénées
cfdt-metaux-65@fgmm.cfdt.fr
06 69 71 13 76

Cédric MACHADO
Occitanie Grand Ouest
occitanie-grand-ouest@fgmm.cfdt.fr
06 50 35 45 78

Patrice TARIGHT
Centre-Val de Loire
centre-val-de-loire@fgmm.cfdt.fr
06 48 05 17 46

Khaled BOUGHANMI
Symetal 69
cfdt@symetal69.fr
06 89 45 69 47

Pascal de MAAYER
Rouen-Le Havre-Elbeuf-Dieppe
cfdt-metaux-76-rouen@fgmm.cfdt.fr
06 74 10 00 68

Thierry TACUSSEL
S2NM
s2nm@fgmm.cfdt.fr
06 82 25 69 36

Stéphane MACIAG
Fédération générale des mines et de
la métallurgie
Stephane.maciag@fgmm.cfdt.fr
06 77 61 46 41

Bruno PELLICIARI
Alpes Loire
alpes-loire@fgmm.cfdt.fr
06 14 54 46 32

Jean-Luc MAUDET
Mayenne Sarthe
mayenne-sarthe@fgmm.cfdt.fr
06 85 86 60 54

Frédéric BAFOUR
Île-de-France (Sud-Est)
cfdt-metaux-francilien@fgmm.cfdt.fr
06 47 13 53 98

Olivier DELACOURT
Alsace
alsace@fgmm.cfdt.fr
06 18 33 09 87

Hicham CHAFI
Loire-Atlantique
cfdt-metaux-44@fgmm.cfdt.fr
07 83 71 50 41

Karim TRABELSI
Poitou-Charentes
poitou-charentes@fgmm.cfdt.fr
06 48 66 80 24

Alexandre BOURY
Picardie
picardie@fgmm.cfdt.fr
06 40 4511 55





Stagiaires inscrit.es **3 381**

Nombre de formations **321**

Les tops formations

65 sessions_Premiers pas dans la CFDT Métallurgie

55 sessions_Agir sur les Conditions de Travail dans le CSE et la CSSCT

31 sessions_Agir et négocier

90,05 % de présence

0,05 % repositionnement

84 % de satisfaction

9,9 % d'abandon



NOS CHIFFRES (2025)

PRINCIPES DU CONGÉ DE FORMATION



DROIT À CONGÉS

Congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES)

(Art. L. 2145-1 et suivants du Code du travail)

- **12 jours** par an par salarié.
- **6 jours** supplémentaires pour « les salariés appelés à exercer des fonctions syndicales » (formateur de formation syndical ; délégué syndical ; membre du bureau d'un syndicat).
- La durée de chaque congé ne peut être inférieure à une demi-journée.
- Seules les journées de formation effectivement prises sur le temps de travail peuvent être décomptées de son contingent annuel personnel.

LÉGISLATION SUR LE CONGÉ DE FORMATION

Le choix de l'organisme de formation

(Art L. 2145-5 et R. 2145-4 du Code du travail)

Il relève du choix du salarié parmi la liste des organismes de formation habilités, fixée par arrêté ministériel (R2145-3).

Il ne peut être imposé par l'employeur.

Le délai de réponse de l'employeur

(Art. R.2145-5)

Huit jours à compter de la réception de la demande.

Au-delà de ce délai, en l'absence de réponse, la formation est considérée comme acceptée.

Le nombre maximum de jours pouvant être pris

(Art. L.2145-8 et arrêté du 7 mars 1986)

Un arrêté ministériel du 7 mars 1986 (JO du 14 mars 1986) détermine le nombre total de jours de congés susceptibles d'être pris chaque année civile par l'ensemble des salariés de l'établissement, au titre du congé de formation syndicale.

Le délai de dépôt du congé de formation

(Art. R.2145-4)

Trente jours minimum avant le début de la formation.

La demande doit indiquer la date et la durée de l'absence sollicitée ainsi que le nom de l'organisme agréé responsable de la formation.

FORMATION ÉCONOMIQUE POUR LES ÉLUS DU CSE

5 jours renouvelables tous les 4 ans.

La durée du stage n'est pas déduite du crédit d'heures de délégation des membres du CSE titulaire (les suppléants ne disposent pas de ce droit), mais imputée sur la durée du CFESES.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Prise en charge des frais de formation imputable sur le budget de fonctionnement du CSE.

Pour bénéficier du financement de la formation :

- **Le dépôt d'un congé de formation économique aux élus du CSE est indispensable.**
- **La demande de prise en charge des frais** pédagogiques, de déplacement, de repas et le cas échéant d'hébergement est faite auprès du CSE, en même temps que la demande de congé de formation.

Une convention de prise en charge sera transmise au CSE par Mutual Formation.

MAINTIEN DU SALAIRE

La rémunération est maintenue par l'employeur.

Les cas de refus et obligation de l'employeur

(Art. L.2145-11 et R.2145-4)

S'il peut démontrer que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise.

Dans un délai de huit jours à compter de la réception de la demande, l'employeur doit notifier et motiver son refus à l'intéressé, après avis conforme du CSE.

Les demandes différées précédemment doivent être satisfaites en priorité. Le refus de l'employeur doit être écrit.

Assimilation à du travail effectif

(Art. L. 2145-10)

La durée du congé ne peut pas être imputée sur celle du congé payé annuel.

Pendant la durée du congé formation, le salarié bénéficie de la législation sur les accidents du travail (sur le trajet domicile/lieu de stage et pendant la durée de celui-ci).

La durée du congé de formation est assimilée à une durée de travail effectif, pour la détermination de l'ensemble des droits résultant du contrat de travail : droits à congés payés, aux prestations d'assurances sociales et familiales.

FORMATION SSCT

(SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

Cette formation est renouvelée lorsque le mandat a été exercé pendant 4 années, consécutives ou non. La durée minimale de la formation des membres du CSE est de :

- **5 jours** pour tous les élus titulaires ou suppléants au CSE au 1^{er} mandat (peu importe l'effectif de l'entreprise).
- **3 jours** pour les élus titulaires ou suppléants au CSE au 2^{ème} mandat
- **5 jours** pour tous les élus CSE membres de la commission SSCT dans l'entreprise d'au moins 300 salariés au 2^{ème} mandat

La durée du stage n'est pas déduite du crédit d'heures de délégation, mais imputée sur la durée CFESES

La formation concerne les élus titulaires et suppléants.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Les frais pédagogiques, de déplacement, de repas et le cas échéant d'hébergement sont à la charge de l'employeur.

MAINTIEN DU SALAIRE

L'employeur maintient obligatoirement la rémunération.



Se former pour s'améliorer

MODÈLE DE CONGÉ DE FORMATION

MEMBRES DU CSE AU TITRE DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL - SSCT - REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ CSE TITULAIRE, SUPPLÉANT ET MEMBRE DE LA COMMISSION SSCT

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation des membres du Comité Social & Économique au titre des missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (ou) membre de la commission santé, de sécurité et de conditions de travail, d'une durée de jours, conformément à l'article L2315-18 du Code du travail.

Ce stage est organisé par MUTUAL FORMATION, 49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° 11 75 42483 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France et sous le n° SSCT 2013122-0034, au titre de la formation des représentants du personnel au CSE.

Conformément aux articles R2315-20 à R2315-22 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais pédagogiques qui s'élèvent à 36 x le taux du SMIC par jour par stagiaire et les éventuels frais de séjour et de déplacement qui seront calculés dans les limites fixées par la réglementation. (Tarif 2026)

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées. Fait à, le + Signature

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ENVIRONNEMENTALE ET SYNDICALE (CFESES)

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au, pour suivre une action de formation....., d'une durée de jours, au titre du CFESES, conformément aux articles L2145-5 à 13 du Code du travail.

Ce stage est organisé par MUTUAL FORMATION, 49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° 11 75 42483 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France et habilité à dispenser les formations au titre de l'article L2145-2 du Code du travail par délégation de l'ICEFS – CFDT arrêtée du 22/12/2023 – publié au JO du 29/12/2023.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées. Fait à, le + Signature

MEMBRES DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL DU CSE - TITULAIRE

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité Social & Économique, d'une durée de quatre jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par MUTUAL FORMATION, 49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° 11 75 42483 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France, au titre de la formation économique des élus du CSE.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées. Fait à, le + Signature

MEMBRES DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL DU CSE - TITULAIRE

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité Social & Économique, d'une durée de cinq jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par MUTUAL FORMATION, 49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° 11 75 42483 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France, l'animation de la formation sera assurée par Syndex organisme déclaré sous le n°11 75 31837 75, auprès du préfet de région d'Île-de-France pour la formation économique des élus de comités d'entreprise et de comités sociaux et économiques (agrément n°2000-2042).

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées. Fait à, le + Signature

MODALITÉ D'INSCRIPTION À LA FORMATION

Se former pour s'émanciper

Informez votre employeur de votre souhait de participer à une ou plusieurs formations.

Vous déposez votre demande de Congé de Formation Économique, Sociale, Environnementale et Syndicale – CFESE- auprès de votre employeur **au moins un mois avant la formation** (sauf accord spécifique dans votre entreprise).

Votre syndicat vous inscrit auprès de l'organisme de formation : MUTUAL FORMATION.

Le Bulletin d'inscription est disponible auprès de votre Syndicat de votre région.

À réception de votre inscription par votre syndicat.

Quinze jours avant le début de la formation, Mutual Formation vous adressera (par courrier ou mail) une convocation incluant les renseignements pratiques ainsi qu'un **formulaire à renseigner intitulé** : « *questionnaire en amont de la formation* ».

Au premier jour de la formation

Les formateurs et les formatrices vous accueillent et vous fournissent toutes les informations nécessaires afin que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions.

Documents pédagogiques

Nous vous remettons une documentation pédagogique qui sera utilisée pendant la formation et sera un véritable outil de travail après la formation.

Attestations de formation

En fin de formation, deux attestations vous seront remises, l'une pour votre employeur attestant de votre présence, l'autre validant vos acquis (elle vous appartient).

ÉVALUATIONS de l'apprenant

Conditions générales de vente

Objet et champ d'application

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Documents contractuels

Mutual Formation fait parvenir au Client, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à Mutual Formation un exemplaire signé et portant son cachet commercial. Une attestation de présence peut être adressée au Client sur demande.

Définition de l'activité de formation

L'activité de formation sous-traitée comprend l'animation, en face-à-face pédagogique, devant un public de participants qui a contracté une convention de formation ou un contrat avec le Client. Cette animation peut consister en un enseignement théorique et pratique, et donner lieu à une évaluation des acquis.

Conditions financières

Le Client est facturé après la prestation. La facture est à régler en totalité à 30 jours. Un acompte de 50% peut être demandé au Client à la signature de la commande.

Conditions d'annulation des formations par le Client

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. Pour toute annulation, moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, le montant de la formation sera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

Supports de formation

Mutual Formation délivrera des supports papiers ou dématérialisés si applicable.

Prix et règlements

Tous nos prix sont indiqués en euros et TTC. Toute formation commencée est due en totalité.

Les factures sont payables en euros, à 30 jours de date de facture, sans escompte et à l'ordre de Mutual Formation. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 et D. 441-5 du Code du commerce. Mutual Formation se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

Règlement par un OPCO

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.
- De l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande.
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si Mutual Formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Annulation d'une commande ou abandon par le client

Toute annulation de participation d'un bénéficiaire dans un délai inférieur ou égal à celui spécifié précédemment est facturée à 100 %. Toute annulation du fait de l'abandon en cours de formation par le Client, ou de sa cessation pour quelque raison que ce soit, de son fait ou non, donne lieu à une facturation à 100 %. En cas de frais de déplacement convenus entre le prestataire et le Client, et déjà engagés par le formateur (la veille ou le jour de la prestation, par exemple), la facturation inclut les frais convenus.

Information des bénéficiaires par le Client

Les règles de vie commune et les consignes de sécurité sont transmises au bénéficiaire par le formateur. Tout manquement fait l'objet d'un compte-rendu verbal au client, et peut être sanctionné par le renvoi du stagiaire, conformément aux dispositions du Code du travail.

Informatique et libertés

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à Mutual Formation en application et dans l'exécution des commandes et/ou des ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de Mutual Formation pour les besoins desdites commandes. Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi informatique et Libertés, mises à jour par la Loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à Mutual Formation.

Propriété intellectuelle

Mutual Formation est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'il propose à ses Clients.

À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, oral...) utilisée par Mutual Formation pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de Mutual Formation.

À ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur par le Client sans accord exprès de Mutual Formation. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Loi applicable

Les conditions générales et tous les rapports entre Mutual Formation et ses Clients relèvent de la Loi française.

Attribution de compétences

Tous les litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de Commerce de Paris, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Fait le 10 juillet 2021 à Paris

SOMMAIRE

Agir pour le développement syndical



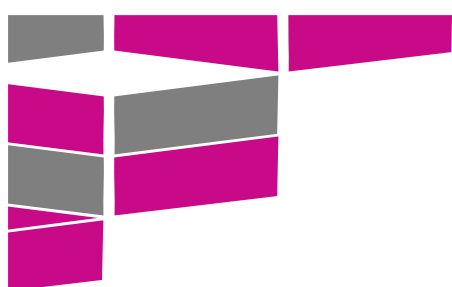
● Premiers pas dans la CFDT métallurgie.....	11
● Responsable de SSE.....	12
● Militer pour la syndicalisation.....	13
● Imagin' syndicalisation Cadres.....	14
● Communication écrite.....	15
● Communiquer et prendre la parole en public.....	16
● Gérer et dépasser des situations conflictuelles.....	17

Agir dans l'entreprise



● Agir dans la SSE.....	18
● Agir et négocier.....	19
● Agir sur les élections.....	20
● Agir sur les rémunérations.....	21
● Agir sur le travail.....	22
● S'approprier les futures classifications de la métallurgie.....	23

Agir pour l'entreprise



● Agir dans le CSE.....	24
● Agir sur le social et l'économie dans le CSE.....	25
● Agir sur les conditions de travail dans le CSE et la CSSCT.....	26
● Comprendre la comptabilité pour agir sur l'entreprise.....	27
● Agir dans le comité d'entreprise européen.....	28

Prendre des fonctions dans le réseau



● Formatrice – Formateur.....	29
● Responsable d'Inter.....	30

Parcours de formation.....	31
----------------------------	----

PREMIERS PAS DANS LA CFDT MÉTALLURGIE

Public

Adhérent.es CFDT

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

2 jours - 14h
Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Identifier les valeurs de la CFDT
- Acquérir une approche pratique et juridique du rôle du Comité social et économique (CSE) et du Délégué syndical (DS)

Programme

- Apprendre les grandes périodes de l'histoire de la CFDT
- Analyser les valeurs développées par la CFDT
- Connaître les sources du droit du travail et les différents niveaux de la négociation collective
- Comprendre les textes conventionnels
- Maîtriser les priorités revendicatives de la FGMM-CFDT
- Appréhender le rôle du CSE et du DS
- Connaître le fonctionnement démocratique de la CFDT, ses structures et leurs articulations
- Maîtriser le lien entre la Section syndicale d'entreprise (SSE) et le syndicat pour un travail collectif et développer une pratique de proximité
- Connaître le plan de formation de la FGMM-CFDT



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

RESPONSABLE DE SSE

Public

Adhérent.es CFDT
Délégué.e syndical.e ou responsable de section syndicale

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)

Nous consulter

DURÉE

2 + 2 jours - 28h

Présentiel

Objectifs

- Connaître le rôle du responsable de SSE
- Animer un collectif
- Construire un plan de travail de SSE

Un travail inter session est requis entre les 4 jours de formation

Programme

- Déterminer les fonctions d'une SSE
- Identifier la place de la SSE dans les structures essentielles de la CFDT
- Connaître les fonctions du syndicat
- Connaître le fonctionnement du syndicat
- Connaître les fonctions de l'Inter
- Connaître le fonctionnement de l'Inter
- Maîtriser le référentiel de fonction d'une SSE
- Employer le diagnostic de fonctionnement d'une SSE pour déterminer le plan d'action
- Concevoir un ordre du jour d'une réunion et animer
- Définir un plan de travail de SSE
- Construire un plan de formation syndicale dans la SSE



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

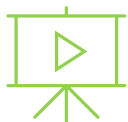
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-ménages
- Travaux en sous-groupes

MILITER POUR LA SYNDICALISATION

Public

Adhérent.es CFDT

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter


1 jour - 7h
Présentiel
DURÉE

Objectifs

- Connaître le syndicalisme d'adhérent
- Savoir proposer l'adhésion
- Créer un plan d'action pour la syndicalisation

Programme

- Définir un syndicalisme d'adhérents
- Connaître les droits et devoirs de l'adhérent
- Comprendre les mécanismes de l'adhésion
- Savoir utiliser les arguments pour convaincre
- Connaître les freins à l'adhésion
- Définir un plan d'action sur le développement intensif
- Connaître les expériences positives sur la syndicalisation



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

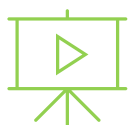
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

IMAGIN' SYNDICALISATION CADRES

Public

Adhérent.es CFDT
Élu.e.s CSE, mandaté.e.s CFDT,
responsable de syndicat, Responsables
développement

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter



2 + 1 jours - 21h
Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Lutter contre les stéréotypes sur les cadres
- Proposer l'adhésion aux cadres
- Contribuer à une meilleure prise en charge des cadres dans les SSE et les syndicats

Programme

- Modifier son regard sur les cadres et sur le management.
- Préciser la notion de cadres et appréhender ce qu'est le management.
- Connaître les préoccupations et les revendications des cadres dans les secteurs privés et publics.
- Articuler le sens du syndicalisme d'adhérents et une démarche de développement spécifique en direction des cadres.
- Connaître les attentes et motifs d'adhésion des cadres.
- Proposer l'adhésion à des cadres.
- Expérimenter une méthodologie pour aller à la rencontre des cadres.
- Effectuer un retour sur le travail inter session et s'entraîner à la proposition d'adhésion.
- Identifier les repères historiques et les choix politiques de la CFDT.
- Proposer un plan d'action pour améliorer la prise en charge des Cadres.

Un travail inter session est requis entre les 3 jours de formation



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation
Crefac



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

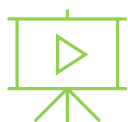
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

COMMUNICATION ÉCRITE


Public

Adhérent.es CFDT
Militant.e.s d'entreprises souhaitant approfondir ses connaissances en communication écrite

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

 par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

 3 jours - 21h
Présentiel
DURÉE

Objectifs

- Caractériser ce qu'est une communication écrite
- Identifier les fondamentaux de la communication écrite
- Définir un projet de communication

Programme

- Analyser ses pratiques de communication
- Maîtriser une politique de communication syndicale
- Définir le message essentiel
 - Organiser les idées clés
 - Rédiger
 - Mettre en forme
- Savoir élaborer un tract, journal, communiqué de presse, etc.
- Analyser la technique journalistique
- Préparer une proposition de communication syndicale à sa SSE autour d'une revendication ou actualité de son entreprise



Animation

Formatrices et Formateurs
Concepteur



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

COMMUNIQUER ET PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC

Public

Adhérent.es CFDT

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)

Nous consulter

3 jours - 21h

Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Connaître les principes de la communication pour optimiser ses capacités d'expression en public.
- Définir et gérer l'émotivité lors des prises de paroles.
- Acquérir des outils concrets et applicables pour faciliter l'expression et l'argumentation des points de vue et idées.
- Acquérir et utiliser des techniques d'échange constructives

Programme

- Les principes de base de la communication.
 - Définition, fonctionnement et logique.
 - Les différents niveaux de communication.
- Exercices d'improvisation
- Les outils de base de l'écoute active.
- Le système émotionnel et son fonctionnement.
- Le tract et ses mécanismes.
- Travail personnalisé avec l'outil vidéo.
- La prise de parole en public.
- Mise en application.
 - Travail en sous-groupe
 - Préparation d'une conduite de prise de parole.
 - Mises en situation
 - Présentation des prises de parole construite à partir des conduites face à un public.
- Bilan



Animation

M. Dominique Dumont



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

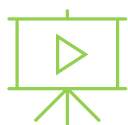
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

GÉRER ET DÉPASSER DES SITUATIONS CONFLICTUELLES

Public

Adhérent.es CFDT

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter

 3 jours - 21h
Présentiel
DURÉE

Objectifs

- Comprendre et analyser les différents types de conflits et leurs enjeux
- Identifier la part émotionnelle liée au conflit pour pouvoir le recadrer dans son contexte
- Acquérir des éléments de compréhensions des comportements humains
- Adopter et développer une méthode de résolution positive de conflit

Programme

- « Préalables » (attentes, besoins et appréhension des participants)
- De quoi parle-t-on quand on parle de conflits
- Comprendre le rôle de l'affectif et de l'émotion dans un conflit
- Comment la personnalité influe dans un conflit
- Adopter les outils favorisant une bonne gestion des conflits
- Mise en pratique : étude de situation et de cas
- Bilan et évaluation de la formation



Animation

M. Dominique Dumont



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

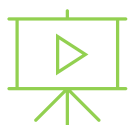
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

AGIR DANS LA SSE

Public

Adhérent.es CFDT

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)

Nous consulter



3+2 jours – 35 h

Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Réaliser un état des lieux du fonctionnement de la SSE
- Organiser le fonctionnement collectif de la SSE
- Développer des pratiques syndicales participatives et de proximité
- Élaborer et réaliser une enquête-entretien
- Construire un projet revendicatif

Programme

- Réaliser un état des lieux de la SSE, préalable à la formation
- Restituer le travail d'état des lieux de la SSE, la SSE dans la CFDT
- Organiser le fonctionnement collectif de la SSE
- Appréhender la notion de vie au travail
- Apprendre à développer des pratiques syndicales participatives et de proximité et réaliser une enquête-entretien
- Préparer le travail d'intersession
- Présenter les résultats sur son travail d'intersession
- Définir, formaliser un projet revendicatif et proposer l'adhésion
- Préparer avec le syndicat la mise en œuvre et le suivi du plan de travail après la formation

Un travail inter session est requis entre les 5 jours de formation



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

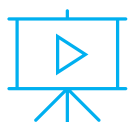
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

AGIR ET NÉGOCIER


Public

Adhérent.es CFDT
Délégué.e.s ou délégué.e.s syndicaux et
membre de la délégation de négociation

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

 par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter



3 jours – 21 h
Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Comprendre la stratégie CFDT sur la négociation
- Construire un argumentaire de négociation en entreprise

Programme

- Distinguer les thèmes de négociations spécifiques à l'entreprise et la branche
- Maîtriser le triptyque ordre public, dispositions supplétives et négociation d'entreprise
- Connaître le principe de validité d'un accord
- Connaître les dispositions légales de la négociation dans l'entreprise
- Identifier une situation de négociation et analyser le jeu des acteurs
- Identifier les types de négociation
- Connaître les enjeux de la négociation dans la conception du syndicalisme CFDT
- Repérer la pratique de négociation dans l'entreprise
- Démontrer l'importance de la communication dans une négociation
- Préparer un argumentaire et confronter des arguments



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

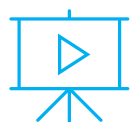
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

AGIR SUR LES ÉLECTIONS

Public

Adhérent.es CFDT
Collectif d'élu.e.s et de mandaté.e.s de SSE

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter



2 jours – 14 h
Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Connaître les enjeux des élections
- Acquérir une méthode de préparation des élections
- Valoriser les actions de la CFDT

Programme

- Identifier les enjeux des élections professionnelles pour la section syndicale
- Élaborer le rétroplanning
- Définir le projet de la section
- Définir le plan de communication
- S'initier au protocole électoral
- Se projeter dans la campagne active



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

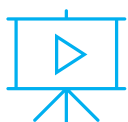
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

AGIR SUR LES RÉMUNÉRATIONS

Public

Adhérent.es CFDT
Les militant.e.s engagé.e.s dans une
délégation de négociation sur les
rémunérations

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter



2 jours – 14 h
Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Connaître les règles de négociation
- Connaître l'ensemble des éléments de rémunération (intéressement, participation, primes, etc.)
- Connaître les outils FGMM

Programme

- Maîtriser les règles de la négociation
- Connaître les documents nécessaires pour construire ces revendications salariales
- Savoir construire des revendications salariales à partir des éléments qui influent sur les rémunérations
- Connaître la politique et la stratégie FGMM-CFDT sur les rémunérations
- Connaître les outils de la FGMM-CFDT en matière de rémunérations
- Connaître les différents dispositifs : intéressement, participation, épargne salariale
- Élaborer un plan de travail de la SSE sur les rémunérations



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

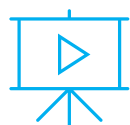
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

AGIR SUR LE TRAVAIL

Public

Adhérent.es CFDT
Collectif d'élu.e.s et de mandaté.e.s de SSE

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)

Nous consulter



2+1 jours – 21 h

Présentiel

DURÉE

Un travail inter session est requis entre les 3 jours de formation

Objectifs

- Comprendre le concept « travail »
- S'initier à l'approche ergonomique
- Savoir réaliser une enquête sur le travail
- Connaître la démarche fédérale sur la Qualité de Vie au Travail (QVT)

Programme

- Identifier les représentations sur le travail
- Rechercher et échanger sur les dimensions que recouvre le travail
- S'approprier le manifeste CFDT du travail
- Découvrir les notions de travail prescrit et travail réel
- Comprendre ce qui est mobilisé dans l'activité de travail (comportements et conduites)

- Identifier les composantes d'une situation de travail (lien entre le salarié, l'activité de travail, l'entreprise et conséquences sur le bien-être et la performance)
- S'exercer à l'observation et au questionnement d'une situation de travail
- Identifier l'intérêt de la pratique d'enquête dans une démarche syndicale
- Choisir une situation de travail
- Élaborer un questionnaire d'entretien et une grille d'observation
- Définir un objectif d'action
- Préparer le travail intersession
- Exposer la situation de travail devant la SSE CFDT
- Questionner et analyser une situation de travail
- Découvrir les enjeux sur la prise en charge syndicale d'une démarche QVT
- Identifier les trois temps de la démarche fédérale de la QVT et les prérequis pour s'y engager
- Connaître la nature de l'accompagnement fédéral



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

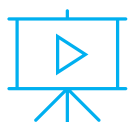
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

S'APPROPRIER LES FUTURES CLASSIFICATIONS DE LA MÉTALLURGIE


Public

Adhérent.es CFDT
Collectif Sections syndicales d'entreprise (SSE)

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

 par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter



1 jour – 7 h
Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Savoir ce qu'est une classification et son utilité
- Connaître les outils pour le classement des emplois
- Comprendre la fiche emploi
- Trouver les éléments du travail réel
- Savoir coter un emploi

Programme

- Différencier une fiche métier et une fiche d'emploi
- Différencier classification et rémunération, classification et qualification ...
- Identifier les différents outils pour la classification
- Intégrer les bases de description d'emploi/poste
- Savoir lire le référentiel d'analyse
- Savoir le confronter à la fiche d'emploi/poste
- Identifier et utiliser les outils pour la description de poste
- Décrire un poste et en ressortir les points clés en vue de le coter
- Analyser une fiche d'emploi/poste au travers des critères classant
- Identifier la cotation
- Attribuer un coefficient
- Avancer des arguments sur les critères et le niveau correspondant retenu



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

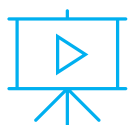
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-ménages
- Travaux en sous-groupes

AGIR DANS LE CSE


Public

Adhérent.es CFDT
Élu.e.s au comité social et économique (CSE)

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

 par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter



2 jours – 14 h
Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Connaître le rôle des élus du Comité Social et Économique
- Développer des pratiques de proximité en lien avec le SSE et le syndicat

Programme

- Appréhender le rôle de l'élu CFDT et du responsable syndical dans le CSE
- Développer des pratiques de proximité avec les salarié.e.s
- Préparer une réunion de CSE
- S'organiser collectivement dans une réunion de CSE
- Développer la syndicalisation



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

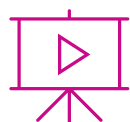
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-ménages
- Travaux en sous-groupes

AGIR SUR LE SOCIAL ET L'ÉCONOMIE DANS LE CSE

Public

- Élu.e.s Titulaires ou suppléant.e.s du comité social et économique (CSE)
- Représentant.e.s syndicaux.cales au CSE
- Adhérent.es CFDT

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter



2+2 jours – 28 h
Présentiel

DURÉE

Objectifs

- S'approprier les prérogatives du CSE
- Renforcer les capacités des élus du CSE à exercer leurs prérogatives

Un travail inter session est requis entre les 4 jours de formation

Programme

- Connaître le fonctionnement et l'organisation du CSE
- Connaître les missions du CSE en matières sociales et économiques
- L'information consultation du CSE
- Conduire une politique CFDT à travers les budgets du CSE
- Constituer son réseau d'acteurs
- Établir un tableau de bord de suivi et connaître les outils CFDT
- Mettre le CSE au service de l'action syndicale CFDT
- Définir un plan d'amélioration



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation
Syndex



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

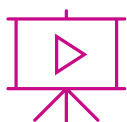
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-ménages
- Travaux en sous-groupes

AGIR SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE CSE ET LA CSSCT

Public

- Adhérent.es CFDT
- Élu.e.s Titulaires ou suppléant.e.s du comité social et économique (CSE), RS CSE et membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire

(non soumis à TVA)

5 jours : 36 x le Taux du SMIC

Tarifs en vigueur pour l'année 2026



3+2 jours – 35 h

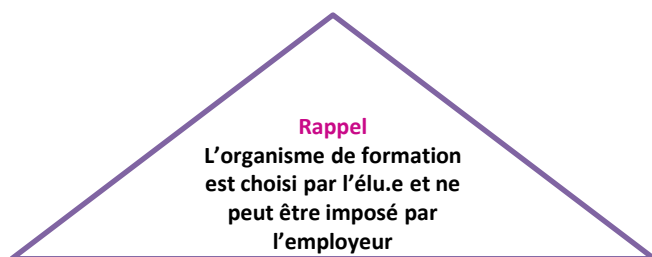
Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Développer une pratique syndicale participative et de proximité
- Comprendre et construire un arbre des causes

Un travail inter session est requis entre les 5 jours de formation



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

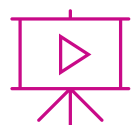
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

COMPRENDRE LA COMPTABILITÉ POUR AGIR SUR L'ENTREPRISE

Public

- Adhérent.es CFDT

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter



2+1 jours – 21 h
Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Comprendre les documents économiques et financiers remis au CSE
- Savoir interroger le modèle économique de l'entreprise
- Articuler le champ économique avec les autres thèmes d'action du CSE
- Savoir dialoguer avec la direction sur le champ économique
- Se positionner comme interlocuteur légitime de la direction
- 2. Situer l'entreprise et sa performance économique
 - La dynamique économique : l'outil économique et la recherche de rentabilité
 - Comprendre les objectifs fixés par les actionnaires aux managers et leurs conséquences sur la vie de l'entreprise
 - Les leviers de la création et de la répartition de la valeur ajoutée dans l'entreprise, la place des salariés dans ce modèle

Programme

Session 1

1. Faire le lien entre l'activité réelle de l'entreprise et les états de synthèse de l'entreprise

- Initiation à la logique économique et financière : la logique des flux, la compréhension du vocabulaire de base
- Traduction des opérations économiques et financières dans les documents de l'entreprise.
- Quelle fonction et quelle utilité des documents de synthèse : bilan, compte de résultat et tableau de flux ?

Session 2

Exercer ses prérogatives et savoir utiliser ses moyens d'action : retour d'expériences et ateliers pratiques

Un travail inter session est requis entre les 3 jours de formation



Animation
Syndex



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

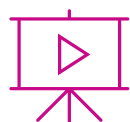
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

AGIR DANS LE COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN


Public

Adhérent.es CFDT
Militant.e.s impliqué.e.s dans un CEE ou
souhaitant devenir membre d'un CEE

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

 par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter



2 jours – 14 h
Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Connaître le droit qui régit les CEE
- Maîtriser la fonction du membre du CEE et l'organisation du CEE
- Optimiser le fonctionnement de son CEE

Programme

- Maîtriser le rôle et les défis du CEE
- Comprendre le rôle les différents acteurs du CEE
- Connaître la fédération syndicale européenne de l'industrie : IndustriAll Europe
- Connaître les prérogatives de la directive 2009/38
- Maîtriser la Stratégie syndicale
- Utiliser les outils de communication



Animation

Formatrices et Formateurs
Mutual Formation



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

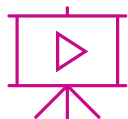
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier,
tableau blanc et documents
pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

FORMATRICE - FORMATEUR

Public

Adhérent.es CFDT
Militant.e.s sur proposition des structures

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter



5 jours – 35 h
Présentiel

DURÉE

Objectifs

- Clarifier les rôles et fonctions de l'animation
- Comprendre les enjeux du démarrage d'une formation
- S'initier aux principaux éléments constitutifs de la pédagogie des adultes
- Définir le lien entre les objectifs pédagogiques, les méthodes, techniques, outils et supports
- Gérer un groupe en formation
- Assumer une séquence de formation
- Cerner la place de l'évaluation en formation

Programme

- Maîtriser la fonction, le rôle et le statut de formatrice/formateur
- Démarrer une session
- Connaître le triangle pédagogique
- Découvrir le concept « *apprentissage* »
- Maîtriser les éléments constitutifs de la formation (*méthodes, techniques, outil, support*)
- Se mettre en situation d'animation
- Connaître le groupe en formation :
 - Les règles
 - Les besoins du groupe
 - La communication
 - La gestion de groupe
- Maîtriser le référentiel de la session de formation
- Utiliser la co-animation
- Connaître les « *brise-glace* »
- Évaluer une formation et une session de formation



Animation

Formatrices et Formateurs
Concepteur



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

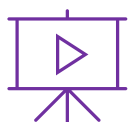
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

RESPONSABLE D'INTER


Public

Adhérent.es CFDT
Responsables d'inter (DSC et secrétaires d'inter en priorité en responsabilité effective ou imminente)

Prérequis

Aucun prérequis

TARIF

 par stagiaire
(non soumis à TVA)
Nous consulter



5 jours sur 3 sessions – 105 h

DURÉE

Présentiel

Objectifs

- Connaître son entreprise
- Connaître les fonctions d'une Inter et des responsables d'Inter dans la FGMM
- Comprendre l'économie
- Connaître la politique syndicale internationale FGMM-CFDT, IndustriAll ETU, IndustriAll GU
- Animer un travail de groupe

Programme

○ Session 1

- Comprendre le syndicalisme de transformation et d'adhérents
- Connaître la politique fédérale
- Maîtriser le rôle de l'Inter et du responsable de l'Inter
- Réaliser son diagnostic d'Inter et personnel

Un travail inter session est requis entre les 3 sessions de formation

○ Session 2

- Conduire un projet et un plan d'action
- Conduire un plan de travail d'Inter
- Analyser un problème et rechercher des solutions
- Analyser sa gestion du temps
- Préparer un débat
- Avoir une approche économique

○ Session 3

- Animer et préparer une réunion de l'Inter
- Connaître le fonctionnement du dialogue social européen
- Connaître le droit sur la négociation
- Maîtriser le principe du fédéralisme
- Connaître l'action revendicative de la FGMM-CFDT



Animation

Formatrices et Formateurs
Concepteur



Modalités d'inscription

Trente jours minimums avant le début de la formation

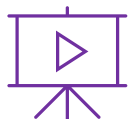
Délais d'accès

Deux jours minimums avant le début de la formation



Modalités d'accessibilité

Afin d'adapter les modalités d'accueil pour la formation, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Nathalie GALINÉ mutualformation@fgmm.cfdt.fr



Supports techniques

Vidéoprojecteur, tableau papier, tableau blanc et documents pédagogiques



Moyens pédagogiques

- Travaux en plénière
- Remue-méninges
- Travaux en sous-groupes

**Développez
vos connaissances
et gagnez
en compétences**

Premiers pas dans la CFDT Métallurgie

